

Les finalités de la recherche universitaire

Claude Gauvreau

Michel Jébrak vient d'ajouter un nouveau titre à une feuille de route déjà bien remplie. Il occupe, depuis quelques semaines seulement, le poste de vice-recteur à la Recherche et à la création. Les défis sont nombreux et de taille, mais il ne manque pas d'enthousiasme... ni d'idées.

Michel Jébrak connaît bien les tendances lourdes qui affectent, depuis une vingtaine d'années, le développement de la recherche dans tous les champs du savoir au Canada : la multidisciplinarité, le travail d'équipe à travers les réseaux et les partenariats, la recherche axée sur la résolution de problèmes et l'accent mis sur le transfert et l'utilisation des connaissances.

«Le grand changement concerne le passage de l'approche disciplinaire à l'approche par problèmes, précise-t-il. On demande désormais aux chercheurs de travailler à partir d'objets d'étude, dont plusieurs exigent une approche pluridisciplinaire. Aujourd'hui, il est difficile en effet d'aborder les grandes problématiques sociales, de plus en plus complexes, comme en environnement et en santé, sans avoir recours à différents éclairages. Mais, en même temps, on ne doit pas négliger le modèle disciplinaire et les recherches individuelles qui, souvent, favorisent la profondeur et la créativité. Bref, il s'agit de conserver un équilibre en évitant de basculer du modèle purement disciplinaire à celui où l'on pratiquerait uniquement la multidisciplinarité.»

Selon le vice-recteur, la recherche universitaire possède trois grandes finalités. «Il y a d'abord la recherche visant à produire des connaissances qui n'ont pas toujours de finalité immédiate et dont les résultats et applications sont parfois difficiles à évaluer à court terme. Deuxièmement, les recherches qui engendrent des connaissances ayant une pertinence sociale - l'UQAM excelle en ce domaine - et enfin celles dont la pertinence est industrielle et commerciale. On ne peut faire de recherche appliquée, que ce soit en sciences humaines ou en



Photo : Martin Brault

Michel Jébrak, vice-recteur à la Recherche et à la création.

sciences naturelles, que si on maintient la recherche fondamentale. Et l'université est le seul endroit dans la société où elle peut s'effectuer.»

Le vice-recteur estime également que les chercheurs de l'UQAM sont particulièrement soucieux de transférer leurs connaissances et de diffuser les résultats de leurs recherches. «Des projets comme ceux du *Cœur des sciences* ou de la *Maison des sciences humaines*, que l'on connaîtra bientôt, sont là pour en témoigner. Non seulement la population pourra en tirer bénéfice mais les chercheurs eux-

mêmes connaîtront mieux ses besoins et préoccupations.»

En matière de financement public de la recherche, il y a lieu de s'inquiéter, soutient M. Jébrak. «On observe un décalage entre le discours et la réalité. Il y a trois ans, le gouvernement fédéral affirmait qu'il fallait faire du Canada une *société du savoir* et que le pays devait se hisser aux premiers rangs des nations industrialisées en matière de recherche. Mais la logique économique néolibérale fait en sorte que l'on sabre dans les budgets et que l'on transfère des sommes

d'argent destinées aux universités vers d'autres activités.»

Donner la piqure de la recherche

Renforcer l'appui aux chercheurs récemment embauchés sera une des priorités de son vice-rectorat, assure M. Jébrak. «Dans certains départements et centres de recherche, la moitié des effectifs sont nouveaux. Pour les aider à démarrer nous devons d'abord leur construire un nid en les intégrant dans des unités de recherche. Les facultés travaillent d'ailleurs à la création de petits groupes de recherche. Par ces structures, et en s'appuyant sur l'arrivée de sang neuf, l'UQAM entend procéder à un renouvellement de ses thématiques de recherche.»

Une implication plus grande des étudiants de premier cycle dans la recherche et un meilleur soutien financier à ceux des cycles supérieurs constituent deux autres dossiers importants aux yeux du vice-recteur. «Nous voulons, dès le premier cycle, initier les étudiants au monde de la recherche à travers des projets concrets :

présence accrue dans des laboratoires ou groupes de recherche, participation à des activités de recherche créditées, financement de colloques étudiants, activité de synthèse à la fin du baccalauréat, etc. Les moyens sont multiples mais l'objectif est le même : donner aux étudiants la piqure de la recherche.»

Deux nouvelles politiques de la recherche et de la création seront bientôt soumises à la consultation, poursuit M. Jébrak. «Nous avons déjà une cartographie des thématiques de recherche à l'Université. Mais un groupe de travail est en voie de se former en vue d'élaborer un projet de politique institutionnelle. Il se penchera sur le type de recherche que l'UQAM doit favoriser en tenant compte de ses axes prioritaires de développement et de l'émergence de nouveaux questionnements parmi les chercheurs. Pensons, notamment, aux impacts scientifiques et sociaux des grandes technologies du vivant, à la notion complexe d'identité, politique et culturelle, qui fait présentement l'objet de nombreux débats, ou encore aux changements climatiques et à leurs conséquences sur nos modes de vie. Voilà autant de domaines de recherche dans lesquels l'UQAM possède une expertise.»

Michel Jébrak insiste également sur l'importance pour son vice-rectorat de resserrer ses liens avec les facultés et leurs acteurs en recherche. «Ce n'est pas un hasard si la nouvelle politique de la recherche s'inscrit dans la foulée du projet de politique de facultarisation. Il faut d'abord consolider les structures facultaires, assurer la décentralisation tout en renforçant le maillage avec les instances centrales.»

Quant au rôle et à la place des instituts de recherche, M. Jébrak tient à rappeler leur vocation multi et transdisciplinaire. «Les instituts sont présentement dans une démarche de construction et plutôt que de les mettre tous dans un même moule, nous devons nous doter de structures suffisamment souples pour assurer leur développement», de conclure M. Jébrak ●

Profil

Professeur au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère depuis 1987, Michel Jébrak détient un doctorat en géologie et géochimie des ressources naturelles. Son domaine de recherche porte sur les ressources minérales et leur gestion. Au cours des dernières années, M. Jébrak a été l'initiateur et l'animateur, parmi d'autres, de deux équipes de recherche multi-institutionnelles : le réseau de recherche DIVEX sur la diversification de l'exploration minérale au Québec et le Consortium en exploration minérale (Consorem). Il a également assumé les fonctions de doyen intérimaire et de vice-doyen à la recherche à la Faculté des sciences. En 2003, l'Ordre des géologues du Québec lui décernait son prix *Mérite géoscientifique* pour l'excellence de ses travaux de recherche.